

PV du Conseil Municipal du 24/10/2022

Présents : Luc Mabilde, Dirk Eberhard, Eulalie Pinto, Marie-Laure Ruiz, Marie Sarda, Vincent Llorens, Mathieu Santini, Antoine Baratier, Michael Jung, Pierre Chevenard

Secrétaire de séance : Marie Sarda

Ordre du jour :

Rajout à l'ordre du jour : Maintien de la première adjointe dans sa fonction

- 1) Demande subvention DETR travaux éclairage public**
- 2) Chantier batipole pierres sèches**
- 3) Cantine : tarifs et conventions avec les autres mairies**
- 4) Nomination correspondant défense**
- 5) Compte rendu réunion PLUI**
- 6) Maintien de la première adjointe dans sa fonction**
- 7) Questions diverses**

- 1) Demande de subvention DETR travaux éclairage public**
Proposition d'un devis à 20135 euros HT
Oui pour à l'unanimité

- 2) Chantier batipole pierres sèches**
Il se ferait en 15 jours avec 3 tranches :
 - première tranche du 25 au 27 octobre
 - deuxième tranche en février 2023
 - troisième tranche en mars 2023

le devis est estimé à 640 euros HT par journée à Limoux BTP pour le chantier et entretien fossés de la commune

Autorisation donnée à Eulalie pour signer les conventions de stage batipole : 8 voix pour

Autorisation donnée à Eulalie pour signer le devis de Limoux BTP : 8 voix pour

- 3) Cantine : tarifs et conventions avec les autres mairies**

Le tarif des repas est de 9 euros 25 cts à ce jour, va ton augmenter le prix des repas ou pas ? Eulalie s'occupe d'avoir des informations

supplémentaires et nous verrons en début du mois prochain pour prendre une décision

4) Nomination correspondant défense

Cela sert à informer les jeunes pour la journée défense : Marie laure se porte volontaire : vote oui pour à 9 voix

5) Compte rendu réunion PLUI

Deux changements sont à prendre en compte :

- la grange de la place n'est plus protégée (elle est plus récente-XIX siècle- que l'on croyait)
- les deux fontaines du cazal étaient marquées comme existantes mais ce n'est pas le cas

Michael Dirk et Eulalie auront une réunion avec la Com Com et les directeurs des services d'urbanisme afin de clarifier les choses

6) Maintien de la première adjointe dans ses fonctions

Suite à la décision de Me la maire de retirer la délégation de la première adjointe le vote est remis au prochain conseil municipal en attendant des éclaircissements à ce sujet

7) Questions diverses

En ce qui concerne le CU urbanisme pour la grange du Cazal un géomètre va venir faire les altimétries

Fin de la séance à 22 h 30

Prochain conseil municipal le 7 novembre à 18 h 30